POINTS DE TRI A VOTRE DISPOSITION

- Bessey : salle des fêtes, Gencenas.
- La Chapelle Villars : chemin des Ravarines, Espace Louis Fond.
- Chavanay : place de la Halle, La Petite Gorge, La Côte, Z.A. Verlieu, Verlieu, Parking de la Tour, La Ribaudy, Richagnieux.
- Chuyer : Pont Nové.
- Lupé : parking du cimetière.
- Maclas : place du 8 mai 1945, route de Lupé, Résidence du Lac, parking du stade.
- Malleval : auberge de jeunesse.
- Pélussin : place du 8 mai, la Chaize, cimetière des Croix, collège Gaston Baty, La Vialle, place des Anciens d'Afrique du Nord, Virieu, L'eau qui Bruit, rue Benaÿ, cimetière Notre-Dame, camping Bel'Epoque, rue de la Maladière, déchèterie, l'Ollagnière.
- Roisey : salle des fêtes, Pont Jacquet, le Briat.
- Saint-Appolinard : route de Saint-Julien Molin Molette, Guilloron.
- Saint-Michel sur Rhône : parking du cimetière, les Bretteaux, Saint Abdon.
- Saint Pierre de Boeuf : place de la Croix, camping, Place du Sioult, Espace Eaux Vives, base de loisirs, parking route de Chezenas.
- Véranne : route de Maclas, parking du cimetière.
- Vérin : entrée du bourg, le Chatelard.

POUR PLUS D'INFORMATION :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

www.pilatrhodanien.fr (rubrique Environnement)
9 rue des Prairies - 42410 PELUSSIN
Tél : 04 74 87 30 13 Fax : 04 74 87 30 14
Courriel : ccpr@pilatrhodanien.fr

ECO EMBALLAGES ecofolio

Création : Studio Dilsen, Communauté de Communes du Pilat Rhodanien - Crédits photos : Eco Emballages, CCPR, Studio Dilsen - Impression : Alpha.

LE TRI SÉLECTIF, Mode d'emploi

Verre

Emballages

Papiers, cartons

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

Bessey • Chavanay • Chuyer • La Chapelle-Villars • Lupé
Maclas • Malleval • Pélussin • Roisey • Saint-Appolinard
St-Michel-sur-Rhône • St-Pierre-de-Boeuf • Véranne • Vérin

BRIQUES ALIMENTAIRES

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

EMBALLAGES PLASTIQUES AVEC LEUR BOUCHONS

Emballages bien vidés, non imbriqués et déposés en vrac (sans sac autour). Aplatir les bouteilles plastiques.

BOUTEILLES ET BOCAUX

Sans capsule, ni bouchon, ni couvercle.

MAGAZINES, JOURNAUX, CARTONNETTES, PAPIERS

Sans film plastique.

Petits cartons vidés et pliés.

OÙ JETER LES AUTRES DÉCHETS DE LA MAISON ?

POUBELLE ORDINAIRE

- Emballages carton et papiers souillés,
- pots et barquettes alimentaires en plastique et en polystyrène (exemple : viande et produit laitier),
- sacs et films plastiques,
- ampoules à filament,
- couches et articles d'hygiène.

DÉCHÈTERIE

- Tubes néon et ampoules basse consommation,
- piles,
- vaisselle, vitres, miroirs, céramiques,
- déchets d'activité de soin (médicaments, seringues),
- emballages souillés ou ayant contenu des produits toxiques.

En cas de doute sur un déchet, jetez le avec vos ordures ménagères résiduelles.